

**Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la
société/l'entreprise****Identificateur de produit****Identité du produit**

Mineral Fiber Templok® Ceiling Panels

Autres moyens d'identification;Ultima® Templok® Ceiling Panels, Calla® Templok® Ceiling Panels,
School Zone® Fine Fissured™ Ceiling Panels**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé**

Produit de construction de bâtiments.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**Armstrong World Industries, Inc.
2500 Columbia Avenue, P.O. Box 3001
Lancaster, PA 17604**Secours****Téléphone No**(800) 255-3924 (ChemTel)
(877) 276-7876**Service clientèle:****Section 2. Identification des dangers du produit**

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302

Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2A; H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3;
H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage**Attention**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

[Prévention]:

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse]:

P301+312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P330 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche.

P332+313 EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE : consulter un médecin.

P337+313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Section 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Calcium chloride Numéro CAS: 0010035-04-8 Synonymes : Calcium chloride	30 - 60	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302 Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319 Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H335	---
Glass oxide, glass Numéro CAS: 0065997-17-3 Synonymes : Glass oxide, glass	10 - 30	Non Classé	---
Perlite Numéro CAS: 0130885-09-5 Synonymes : Perlite	7 - 13	Non Classé	---
PVC (Chloroethylene, polymer) Numéro CAS: 0009002-86-2 Synonymes : PVC (Chloroethylene, polymer)	3 - 7	Non Classé	---

Kaolin Numéro CAS: 0001332-58-7 Synonymes : Kaolin	3 - 7	Non Classé	---
Pregelatinized Starch Numéro CAS: 0009005-25-8 Synonymes : Pregelatinized Starch	3 - 7	Non Classé	---
Cellulose Numéro CAS: 0009004-34-6 Synonymes : Cellulose	1 - 5	Non Classé	---
Calcium carbonate Numéro CAS: 0001317-65-3 Synonymes : Limestone	1 - 5	Non Classé	---
Calcium carbonate Numéro CAS: 0000471-34-1 Synonymes : Calcium carbonate	1 - 5	Non Classé	---
Potassium bromide Numéro CAS: 0007758-02-3 Synonymes : Potassium bromide	0.5 - 1.5	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319	---
Potassium nitrate Numéro CAS: 0007757-79-1 Synonymes : Potassium nitrate	0.5 - 1.5	Solide comburant, catégorie 2; H272 Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319 Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H335	---

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation

Peut irriter les voies respiratoires.

Yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau

Provoque une irritation cutanée.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Recommandations : mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

Guide ERG N°

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayez les solides et aspirez la poussière.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les panneaux ne sont pas censés être coupés, pour éviter une exposition supplémentaire.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Pas de données disponibles

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur
0000471-34-1	Calcium carbonate	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	10 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m ³ TWA (listed under Limestone) 20 mg/m ³ STEL (listed under Limestone)
		Nunavut	10 mg/m ³ TWA (listed under Limestone) 20 mg/m ³ STEL (listed under Limestone)
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	10 mg/m ³ TWAEV (total dust)
		Saskatchewan	10 mg/m ³ TWA (listed under Limestone) 20 mg/m ³ STEL (listed under Limestone)
		Yukon	30 mppcf TWA; 10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
0001317-65-3	Limestone	ACGIH	TWA: 10 mg/m ³ Ceiling: 20 mg/m ³
		Alberta	10 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	10 mg/m ³ TWA (total dust); 3 mg/m ³ TWA (respirable fraction) 20 mg/m ³ STEL (total)
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	10 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica)
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Nunavut	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie

		Québec	10 mg/m ³ TWAEV (Limestone, containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, total dust)
		Saskatchewan	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Yukon	30 mppcf TWA; 10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
0001332-58-7	Kaolin	ACGIH	TWA: 2 mg/m ³
		Alberta	2 mg/m ³ TWA (respirable)
		Colombie-Britannique	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable p)
		Manitoba	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable p)
		Nouveau-Brunswick	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable f)
		Terre-Neuve-et-Labrador	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable p)
		Nouvelle-Écosse	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable p)
		Territoires du Nord-Ouest	2 mg/m ³ TWA (respirable fraction) 4 mg/m ³ STEL (respirable fraction)
		Nunavut	2 mg/m ³ TWA (respirable fraction) 4 mg/m ³ STEL (respirable fraction)
		Ontario	2 mg/m ³ TWA (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable)
		Île-du-Prince-Édouard	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable p)
		Québec	5 mg/m ³ TWAEV (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable dust)
		Saskatchewan	2 mg/m ³ TWA (respirable fraction) 4 mg/m ³ STEL (respirable fraction)
		Yukon	30 mppcf TWA; 10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
0007757-79-1	Potassium nitrate	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
0007758-02-3	Potassium bromide	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie

		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
0009002-86-2	PVC (Chloroethylene, polymer)	ACGIH	TWA: 1 mg/m ³
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	1 mg/m ³ TWA (respirable)
		Manitoba	1 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	1 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Nouvelle-Écosse	1 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	1 mg/m ³ TWA (respirable)
		Île-du-Prince-Édouard	1 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
0009004-34-6	Cellulose	ACGIH	TWA: 10 mg/m ³
		Alberta	10 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	10 mg/m ³ TWA (total dust); 3 mg/m ³ TWA (respirable fraction)
		Manitoba	10 mg/m ³ TWA
		Nouveau-Brunswick	10 mg/m ³ TWA
		Terre-Neuve-et-Labrador	10 mg/m ³ TWA
		Nouvelle-Écosse	10 mg/m ³ TWA
		Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL

		Nunavut	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Ontario	10 mg/m ³ TWA
		Île-du-Prince-Édouard	10 mg/m ³ TWA
		Québec	10 mg/m ³ TWAEV (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, total dust)
		Saskatchewan	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Yukon	30 mppcf TWA; 10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
0009005-25-8	Pregelatinized Starch	ACGIH	TWA: 10 mg/m ³
		Alberta	10 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	10 mg/m ³ TWA (total dust); 3 mg/m ³ TWA (respirable fraction)
		Manitoba	10 mg/m ³ TWA
		Nouveau-Brunswick	10 mg/m ³ TWA
		Terre-Neuve-et-Labrador	10 mg/m ³ TWA
		Nouvelle-Écosse	10 mg/m ³ TWA
		Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Nunavut	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Ontario	10 mg/m ³ TWA
		Île-du-Prince-Édouard	10 mg/m ³ TWA
		Québec	10 mg/m ³ TWAEV (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, total dust)
		Saskatchewan	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Yukon	30 mppcf TWA; 10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
0010035-04-8	Calcium chloride	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
0065997-17-3	Glass oxide, glass	ACGIH	10 mg/m ³ (as nuisance dust) 5 mg/m ³ (respirable fraction)

		Alberta	0.05 mg/m ³ TWA (as Pb)
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	30 mppcf TWA (dust or fibrous); 10 mg/m ³ TWA (dust or fibrous)
0130885-09-5	Perlite	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Yeux

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux pour protéger les yeux. Une station de lavage oculaire est suggérée comme une bonne pratique en milieu de travail.

Peau	Porter gants en PVC ou en caoutchouc pour garder le contact de la peau à un minimum. Reportez-vous aux recommandations du fabricant quant à la convenance de tous les gants utilisés.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	No Odour
Point de fusion / point de congélation (°C)	Indisponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz)	n'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité: Indisponible Limite supérieure d'explosivité: Indisponible
Point d'éclair	Indisponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Indisponible
Température de dégradation (°C)	Indisponible
pH	Indisponible
Viscosité (cSt)	Indisponible
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Tension de vapeur (Pa)	Indisponible
Densité	Indisponible
Densité de vapeur	Indisponible
Caractéristiques des particules	---
Taux d'évaporation	Indisponible

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

Conditions à éviter

Pas de données disponibles

Matières incompatibles

Pas de données disponibles

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Calcium chloride - (10035-04-8)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Glass oxide, glass - (65997-17-3)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Perlite - (130885-09-5)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
PVC (Chloroethylene, polymer) - (9002-86-2)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Kaolin - (1332-58-7)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Pregelatinized Starch - (9005-25-8)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Cellulose - (9004-34-6)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Limestone - (1317-65-3)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Calcium carbonate - (471-34-1)	>2,000.00, Rat - Catégorie: 5	>2,000.00, Rat - Catégorie: 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Potassium bromide - (7758-02-3)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles			
Potassium nitrate - (7757-79-1)	3,750.00, Rat - Catégorie: 5	Pas de données disponibles			

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur
0000471-34-1	Calcium carbonate	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
0001317-65-3	Limestone	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
0001332-58-7	Kaolin	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	A4
0007757-79-1	Potassium nitrate	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Oui; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
0007758-02-3	Potassium bromide	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
0009002-86-2	PVC (Chloroethylene, polymer)	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
		ACGIH	A4
0009004-34-6	Cellulose	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
0009005-25-8	Pregelatinized Starch	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	A4
0010035-04-8	Calcium chloride	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
0065997-17-3	Glass oxide, glass	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
0130885-09-5	Perlite	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2A	Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles : Pas de données disponibles

Symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Traiter de manière symptomatique

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
Calcium chloride - (10035-04-8)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Glass oxide, glass - (65997-17-3)	> 1,000, Danio rerio	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Perlite - (130885-09-5)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
PVC (Chloroethylene, polymer) - (9002-86-2)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Kaolin - (1332-58-7)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Pregelatinized Starch - (9005-25-8)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Cellulose - (9004-34-6)	100.00, Poisson (Piscis)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Limestone - (1317-65-3)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Calcium carbonate - (471-34-1)	101.00, Oncorhynchus mykiss	101.00, Daphnia magna	Pas de données disponibles
Potassium bromide - (7758-02-3)	> 1,000, Oncorhynchus mykiss	1,000.00, Daphnia magna	441.00, Skeletonema costatum
Potassium nitrate - (7757-79-1)	22.50, Gambusia affinis	Pas de données disponibles	228.00, Daphnia magna

Persistante et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification : Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD: Non applicable Sous-classe: Non applicable	IMDG: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: Non applicable Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

n'est pas applicable

Section 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Calcium carbonate
Cellulose
Quartz
Glass oxide, glass
Kaolin
Polyethylene glycol
Potassium bromide
Potassium nitrate
Pregelatinized Starch
PVC (Chloroethylene, polymer)
Water

Liste extérieure des substances (LES):

Calcium carbonate

Section 16. Autres informations

Date de révision de la 10/14/2024
fiche signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Avertissement: Les informations présentées ici sont fournies comme un guide pour ceux qui traitent Ou utilisez ce produit. Des pratiques de travail sûres doivent être employées lorsque vous travaillez avec n'importe quel matériaux. Il est important que l'utilisateur final fasse une détermination quant à Adéquation des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin de la FISPQ